

TERMES DE REFERENCE

Intitulé de la mission :

PRESTATION DE SERVICE POUR ELABORATION DES TRADUCTIONS ET SOS-TITRÉ DES VIDEOS SUR LES THEMES: « DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL »

1. CONTEXTE

Le « *Programme de développement local et coopération intégrée du territoire au Maroc, Mauritanie, Sénégal et Tunisie* », financé par l'Agence Andalouse de Coopération Internationale et Développement, la Députation d'Huelva et le FAMSÍ, en partenariat avec les Communes de Tétouan, Chefchaouen et Larache, les Associations AMDC, ATDL, ADLarache et la Direction Générale des Collectivités Locales –DGCL- du Ministère de l'Intérieur, a pour objectif de renforcer la capacité institutionnelle et opérationnelle des communes marocaines et des pays prioritaires de l'entourage, ainsi que de leurs associations de collectivités locales, dans la définition et construction des politiques publiques et instruments de développement local, à travers des espaces internationaux de concertation, génération et production de la connaissance et l'échange d'expériences.

Le Maroc a connu un important processus de décentralisation et de déconcentration administrative au cours de la dernière décennie qui lui conduit à l'adoption d'une Charte Communale en 2009 et, plus récemment, la Nouvelle Charte Communale de 2015, ainsi que l'adoption par référendum d'une nouvelle Constitution en 2011. Ces textes accordent un pouvoir sans précédent aux autorités locales et régionales, se trouvant aujourd'hui confrontées à l'élargissement de ses compétences et la disposition d'une normative très avancée, mais sans les moyens financiers suffisants pour accompagner cette démarche.

Dans ce contexte, certaines communes locales du pays, comme les Communes de Tétouan, Larache et Chefchaouen étudient la faisabilité de la création des ADELs comme un outil pour stimuler le développement économique local et accompagner la mise en place des plans développement communal d'un point de vue économique.

La création des ADELs au Maroc permettra de respecter les particularités économiques de chaque territoire à travers sa promotion et mise en valeur. L'approche DEL à travers les agences définira de nouveaux mécanismes de participation et établira comme axes transversaux le respect de l'environnement, l'inclusion des politiques de genre et la bonne gouvernance.

Dans ce cadre, et relatif à la mise en œuvre des agendas de la convention de partenariat signée entre la commune de Tétouan, FAMSÍ et l'ATDL en 2015, l'ATDL organisera deux modules de formation sur les Développement Économique Local -DEL- et Marketing Territorial.

2. PRESENTATION DE L'ATDL

L'Association Tétouan de Développement Local est un outil offert par la commune de Tétouan aux institutions, entreprises et les citoyens pour promouvoir la croissance économique durable à Tétouan.

L'ATDL met en place des initiatives et des projets visant à améliorer le système productif basé sur des critères de qualité, d'innovation et de durabilité. À cette fin, l'Agence offre des services avancés d'appui aux secteurs productifs, notamment aux petites entreprises et entrepreneurs.

Les piliers de base de l'association sont la collaboration avec les acteurs locaux, la promotion de la culture entrepreneuriale et une attitude proactive à l'égard des institutions. À cet égard, la participation des acteurs locaux est essentielle à la construction du capital social nécessaire pour générer l'innovation, la connaissance et l'amélioration de la qualité de vie de la population locale.

La gestion efficace des ressources publiques, la promotion du territoire, la recherche, la formation, l'assistance technique et l'évaluation sont les services fournis par l'association pour atteindre ses objectifs. Ces services sont conçus pour fournir le travail de haute qualité avec les institutions, les entreprises, les entrepreneurs et les citoyens.

3. OBJECTIF DE PRESTATION DE SERVICE

Pour atteindre les objectifs du projet et répondre aux besoins soulevés lors des ateliers de diagnostic participatif dans l'aspect formation, il est impératif d'améliorer et de perfectionner les qualifications techniques et professionnelles des acteurs cibles. Dans ce sens, l'objectif de cette prestation est de traduire deux vidéos de l'espagnol à français et quatre vidéos de français à l'espagnol comme SOUS-TITRÉE intégré dans les vidéos sans diminuer leurs qualités, a fin renforcer les capacités des bénéficiaires en matière de Développement Economique Locale et de Marketing Territorial.

4. DETAILS ET REMUNERATION DE LA PRESTATION DE SERVICES

Concept	Langue source	Langue Résultat	Durée	Qté.	Prix U.	Prix total TTC
Traduction et sous-titrée des vidéos sur le Développement Economique Locale	Espagnol	Français	20 min	5	1000,00	5000,00
Traduction et sous-titrée des vidéos sur le Développement Économique Locale	Français	Espagnol	20 min	4	1000,00	1000,00
TOTAL TTC					9 000,00 Dirhams	

LE PRIX SERA DEFINI PAR LE NUMÉRO DE VIDÉOS TRADUITS ET SOUS TITRÉE FINALMENT, 1 VIDÉO/1.000 DIRHAMS, ET UN MAXIMUM DE 9 VIDÉOS.

5. DELAI D'EXECUTION DE LA FORMATION

30 jours depuis la signature du contrat et la réception des vidéos de la part de l'association ATDL

6. MODALITE DE PAIEMENT

Le paiement sera effectué après livraison de la facture au nom de : **ATDL-FAMSI/ – G-14565329, AVDA/EL BRILLANTE 177, 14.008 CÓRDOBA**

Le paiement sera effectué par transfère bancaire juste après l'exécution des traductions et la remise des 9 vidéos avec la sous-titrée de la traduction mentionné dans l'article 4, et acceptée par le comité de l'ATDL.

7. SOUMISSION DES OFFRES

Le consultant doit joindre à son offre qui devient contractuels vis-à-vis de l'ATDL, et l'envoyer avant le 20/11/2018 au Email suivants adel.decdaqui@gmail.com, sergio@andaluciasolidaria.org ou coordination.anmar@gmail.com; Par poste ou en personne : Commune de Tétouan Al-Azhar- Espace citoyenneté / 93000 - Tétouan

A : Tétouan, le 09/11/2018